

Zeitschrift: Bulletin de la Société romande d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 10 (1913)
Heft: 12

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 07.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE

S'ADRESSER

pour tout ce qui concerne la rédaction
à M. GUBLER, à Belmont (Boudry)
Neuchâtel.



pour les annonces et l'envoi
du journal
à M. E. FARRON, à Tavannes.

DIXIÈME ANNÉE

N° 12

DÉCEMBRE 1913

L'ANNÉE APICOLE 1913.

(Voir le graphique)

Encore une année de déception pour la plupart d'entre nous ! Quand sera-t-elle terminée cette série de campagnes de mécomptes ? Il serait grand temps qu'une saison plus propice vînt ranimer le feu sacré de nos collègues, combler les déficits accumulés, sans cela beaucoup seront tentés de jeter le manche après la cognée. En effet, voici plusieurs années où l'équilibre de nos comptes est fâcheusement rompu, mais le vrai apiculteur, celui qui fait l'apiculture non seulement par vil intérêt, mais parce qu'il aime les abeilles, ne se laisse pas décourager.

Après un hiver très doux où les abeilles pouvaient faire de nombreuses sorties, le printemps s'annonçait tôt. A la fin de janvier déjà, le noisetier étalait ses chatons et au commencement de février les enfants apportaient des bouquets de primevères, de perce-neige et de violettes ; le 4 février, par une journée radieuse, les butineuses arrivaient avec le premier pollen, cueilli dans les corolles dorées des tussilages. Trompées probablement par la température élevée, les cigognes et les canards sauvages se mirent en route pour le Nord. Un subit retour de l'hiver vers la fin du mois ne put arrêter ce réveil précoce, car, tôt après, mars nous ramenait un temps splendide. Bientôt saule-marsault, dent-de-lion, cerisiers, abricotiers, pêchers appelaient nos gentilles avettes au festin ; le couvain augmentait à vue d'œil dans toutes nos ruches (la plupart en contenaient 5 ou 6 rayons), lorsqu'une brusque chute de température à 7 degrés au-dessous de zéro, le 12 avril, fit arrêter toute cette activité. Ce froid terrible, heureusement rare à cette saison, anéantit la floraison des arbres fruitiers et les bourgeons de la vigne. Les journées néfastes des 12, 13 et 14 avril n'ont pas seulement fait tarir les sources du

nectar mais elles ont aussi interrompu presque complètement la ponte.

Mai, quoique assez favorable, ne parvint pas à raccommo-der ce que cette triste période avait gâté, il semblait que la vigueur de la végétation fût brisée. Les fleurs ne manquaient pas, nos populations s'étaient peu à peu fortifiées, l'activité de nos butineuses ne laissait rien à désirer, malgré cela la récolte était maigre, le nectar faisait défaut.

La miellée de quelque importance commençait avec l'épanouissement de la fleur d'esparcette le 25 mai et ne durait que jusqu'au 18 juin. Chose curieuse, c'est le jour où les apiculteurs se délassaient à Argentières et Finhaut que les abeilles ont fait le maximum de récolte journalière, à Bournens 7200 grammes, à Saint-Aubin 4600 grammes. Dans le Valais, la miellée se prolongeait jusqu'au commencement d'août, tandis que partout ailleurs elle était coupée depuis le 18 juin ; il n'y eut plus que des déficits qui allaient jusqu'à 15 kg. à Belmont pendant le mois de juillet. D'une seconde récolte, qu'on attendait avec tant d'impatience, il n'y eut pas traces.

Les apiculteurs intelligents, voyant que la ponte allait en diminuant et cessait même dans certaines colonies, se mirent alors à nourrir et parvinrent ainsi à maintenir leurs populations fortes, tandis que ceux qui renvoyaient ce travail en août et en septembre voyaient à la fin de la saison leurs armées fortement décimées, trop faibles pour l'hivernage ; c'est que, quand la ponte a été interrompue pendant quelque temps, elle n'est plus guère reprise en automne.

Il y a eu presque partout très peu d'essaims, et cela se comprend en une année de misère pareille ; les quelques endroits où ils étaient nombreux ne font que confirmer la règle. A Châbles, M. Brasey a eu de 9 ruches 7 essaims et 100 kg. de miel.

Vu le peu d'entrain pour la reproduction pendant la bonne saison, il y aura dans nos ruches beaucoup de vieilles reines et au printemps prochain il faut s'attendre à de nombreux orphelinages. Heureux ceux qui par un élevage rationnel se sont pourvus de jeunes mères de réserve.

Le miel de cette année, tout de première récolte, est de qualité supérieure et vu la quantité minime, il s'est vendu à un bon prix. Le contrôle y est pour beaucoup, et je cois que dorénavant il trouvera un écoulement facile même dans une année d'abondance. Du reste, il se laisse conserver et je crois qu'aujourd'hui chacun serait heureux d'en posséder un bon stock.

Quelles leçons tirons-nous donc des expériences de cette année ?

1. Si tu veux avoir de fortes colonies au printemps, pourvois-y en juillet ; les œufs pondus en juillet et en août fournissent les contin-

gents pour l'hiver. Donc si après la grande miellée le nectar fait défaut dehors, et que la ponte menace de cesser, dépêche-toi d'ôter les hausses et commence à stimuler par un nourrissage pas trop copieux. Si par hasard une seconde récolte se présentait encore les hausses seront vite remises.

2. N'emploie jamais les feuilles perforées pour confiner la reine pendant la récolte sur quelques rayons seulement ; laisse les abeilles suivre la nature.

3. Dans les années d'abondance, qui, hélas, sont assez rares chez nous, ne vends pas à tout prix ; garde ton miel pour une année de disette qui arrivera sûrement et te payera les intérêts.

Ulr. Gubler.

ENCORE LE DÉSARMEMENT

Le petit canard qui nous est arrivé à tire d'ailes de l'Indiana n'a pas rencontré dans le monde apicole l'accueil enthousiaste auquel il s'attendait. Les diverses revues d'apiculture ont pour lui des sourires railleurs, ou de petites flèches plus ou moins pointues.

L'Apicoltore, un des premiers à publier en Europe la grande nouvelle du désarmement des abeilles, informe charitablement ses lecteurs qu'il n'y ajoute aucune foi, et notre *Bulletin*, on le sait, n'a pas laissé passer cette bonne occasion de rire un peu. Le *Rucher belge* souligne son scepticisme par cette boutade : « Nous croyons que ces abeilles sans aiguillon n'existent que dans l'imagination de l'auteur, à moins... que ce ne soient des faux-bourçons qui aient acquis la faculté de butiner. » *L'Apiculture rationnelle*, organe de la Fédération des sociétés d'apiculture de la Wallonie, pense que la nouvelle pourrait bien remonter à fin mars, et que le caneton était destiné à éclore le 1er avril. Il le trouve d'ailleurs assez incomplet pour ajouter que l'aiguillon a été remplacé sans doute par un suçoir à miel. Le *Bienen-Vater*, principal organe apicole de l'empire d'Autriche, se moque à son tour sans ménagement aucun, et finit par cette plaisanterie de fort calibre : « Il ne manque plus que ceci, c'est qu'un ingénieux Américain ait l'idée de produire, par le croisement d'une reine d'abeilles avec un éléphant mâle, une abeille pourvue d'une trompe si longue qu'elle puisse aisément s'enfoncer dans les fleurs les plus profondes. »

Et si la nouvelle est vraie malgré tout, elle aura l'éternel honneur d'avoir été accueillie par des sarcasmes. Galilée affirmant que la terre tourne en entendit de pires ; M. Terrill sera donc en bonne compagnie.

Asseyons-nous maintenant et réfléchissons.

Est-il désirable, ou non, que les abeilles n'aient point d'aiguillon ? Je ne demande pas cela aux fabricants d'enfumeurs, de voiles, de gants transperçables, dit intransperçables, d'apifuges et de spécifiques variés destinés à procurer aux victimes du venin l'illusion d'un soulagement ; je ne le demande pas à M. Ruffy, depuis longtemps hors de cause, puisque sa peau est si bien criblée d'aiguillons que les abeilles ne le piquent plus que dans les vieux trous. Ce qui d'ailleurs ne le défigure pas trop ; je n'en veux pour preuve que les câlineries de la petite princesse de Siam. Les abeilles de M^{me} Orsat, dont il recommande la graine, n'ont pas perdu leur temps à piquer un homme pareil, on le comprend. Je les ai visitées l'année dernière, les abeilles de M^{me} Orsat, et elles piquaient fort bien ; n'est-ce pas, M. Lorétan ? De la frime, ça !

Ma question, je la pose à tout apiculteur ayant encore la peau sensible, à ceux, à celles qui lâchent un rayon quand le dard s'enfonce sous leurs ongles ; à ceux, à celles dont les yeux se ferment dans de hideuses boursouflures sous l'action du venin, ou dont les lèvres prennent la jolie apparence de cervelas ; à ceux — pas vous, mesdames — qui ne peuvent réprimer les retentissants jurons, ou qui les murmurent dans une grimace, ce qui est tout aussi coupable, savez-vous bien ? Répondez. Moi, je dis non ; je ne me représente pas une abeille qui ne pique pas. On nous affirme que son miel est meilleur. Bah ! les fleurs auraient donc pour ces butineuses désarmées un nectar plus fin ! Vous n'y croyez guère ; moi non plus. Mais elles sont, paraît-il, réfractaires aux maladies. Depuis quand expérimente-t-il donc, M. Terrill ? C'est vraiment trop de qualités à la fois.

Désarmer les abeilles, qui ont tant d'ennemis, à commencer par l'homme, à commencer peut-être par moi ! peut-on bien y songer ? Et puis, ces braves petites bêtes amassent des richesses ; elles doivent pouvoir les défendre. Qui s'est enrichi par son travail a bien droit à quelque sécurité. Puisque la nature a pris soin d'y pourvoir, ne portons pas une main sacrilège sur ses sages précautions. L'esprit pervers qui souvent ricane en moi quand je m'efforce de raisonner bien sagement, me rappelle en cet instant que les guêpes, les frelons, les moustiques, et un tas d'autres fripons de cet acabit, qui n'ont rien à défendre, sont tout aussi bien armés, et mieux encore. Et ce mauvais esprit — il faut bien le laisser parler, puisqu'il ne veut pas se taire — ajoute : « Le voilà bien, ce bel arrangement de toutes choses dans la nature, que vous prônez tant. Vous découvrez une admirable adaptation des causes à leurs effets, et des effets à leurs causes, des organes à leurs buts, des êtres à leurs besoins, et vous fermez les yeux aux anomalies si choquantes qu'on rencontre pourtant partout. Vous admirez l'escargot qui trouve dans sa coquille un abri si précieux ; mais dites-moi pourquoi la grosse limace noire

qui se traîne à côté, et vous fait tout aussi bien les cornes, n'en a point ? »

Esprit méchant qui me troubles, tais-toi.

Pour nous autres apiculteurs égoïstes, il est bon certainement que l'abeille ait un aiguillon, car nous sommes ainsi moins exposés au pillage et aux dangers de la concurrence. Mais sommes-nous bien sûrs qu'en déclarant cela nous exprimions des sentiments d'une vertigineuse élévation ? En disant simplement : « L'aiguillon de mes abeilles me fait espérer que mes voisins auront toujours peur d'être piqués et me laisseront récolter tout seul le miel de ce bon pays ; ces mêmes aiguillons feront aussi que les dits voisins ou d'autres mal intentionnés y regarderont à deux fois avant d'ouvrir mes ruches pour les piller », cela ne revient-il pas absolument au même ?

Ainsi, plus je raisonne, plus je suis perplexe. Je vote donc pour l'aiguillon, sans trop savoir pourquoi. C'est peut-être tout simplement que ce petit appendice venimeux me permet de faire excuser un faible penchant pour le cigare, né vers mes quarante ans ? Peut être bien. C'est tellement plus aisé de dire : « Je suis souvent obligé de fumer dans mon rucher », que de déclarer ouvertement : « Je fume parce que j'y ai pris goût ».

Et puis, la pensée des piqûres possibles ne nous force-t-elle pas, chaque fois que nous ouvrons une ruche, à le faire avec quelques précautions, et même avec quelque solennité, ce qui est très bien ? Vous figurez-vous que le premier profane venu puisse, d'un geste indiscret, découvrir le sanctuaire des abeilles comme il enlève son chapeau ? Et voyez-vous cet essaim de bestioles furieuses et impuissantes s'élever en bourdonnant comme ces mouches qu'en passant vous dérangez brusquement sur leurs monceaux d'ordures ?

Et le plaisir de la première piqûre de l'année, en mars ou avril — ça vous arrive même en janvier — le compte-t-on pour rien ? Celui qui n'a pas éprouvé un tressaillement en retirant ce premier dard, à cette vision qui vous ouvre de nouvelles et radieuses perspectives, n'a pas le feu sacré ; il n'est pas vraiment apiculteur. Puis ignore-t-on que le venin des abeilles préserve des rhumatismes, et qu'il fait devenir très vieux ? Pour marcher droit jusqu'à quatre-vingt-dix ans, au physique comme au moral, on peut supporter bien des aiguillons. Encore une fois je vote pour le dard. Je croyais n'avoir point de raisons, et voilà que j'en trouve cent pour une. Piquez seulement, chères petites bestioles. Votre venin salubre est le complément indispensable de votre miel délicieux. A tous deux nous devons la santé, souvent la vie. Jusqu'à notre blanche vieillesse, nous vous en bénirons.

Les Américains sont des chercheurs. Ils sont ingénieux et ne redou-

tent aucun des problèmes les plus ardues. C'est bien. Ils nous ont donné des machines merveilleuses, et ont accompli des travaux gigantesques ; ils ont domestiqué le Niagara. Que n'ont-ils pas fait ? C'est bien encore ; mais qu'ils laissent l'abeille intacte ! Elle leur est arrivée tout armée d'Europe ; ce n'est pas à eux d'y toucher. Que de désarmements à opérer avant celui-là ! S'ils veulent vraiment améliorer les petites bêtes que nous leur envoyons si généreusement, qu'ils s'essaient par exemple au moineau. Ils ne risquent guère de nous le gâter. Dès qu'ils nous auront renvoyé notre pierrot modeste, frugal, honnête, rangé, tout joli et propre, ils pourront se mettre à autre chose.

Car ce n'est point être en retard,
Que de respecter la nature.
Si l'on peut supprimer le dard,
C'en est fait de l'apiculture.
Veut-on désarmer pour de bon,
Dans ce monde où tout est en armes,
Commençons donc par les fripons !
On finira par les gendarmes.

E. Farron.

FIN D'ANNÉE

Novembre... décembre... brrr...

C'est l'époque symbolique, où, sous notre latitude, la vie végétale agonise, nous prédisant l'inévitable : la fin de tout et de tous !

Peu à peu, les arbres troquent leur opulente verdure contre un riche manteau de pourpre constellé d'or. Il semblait, de leur part, que le but de cette suprême coquetterie, fût d'aviver nos regrets. Hélas ! un vent mortel et froid vint, arracha par lambeaux ce rutilant feuillage, qui faisait l'orgueil des géants de nos vergers et de nos bois. Tels des squelettes pétrifiés, ils tendent maintenant vers le ciel leurs rameaux dénudés, tordus, semblables à des bras décharnés, sur lesquels de temps à autre quelque vol de mélancoliques corbeaux s'abat en croassant.

Nos arbres ainsi dépouillés sont l'image de la Vie au repos... la Mort !

Le radieux soleil de l'été s'est voilé la face... Le rucher lui-même, semble prendre part au deuil de la Nature, tant il est triste. Les joyeuses cohortes ailées qui, en fredonnant, s'élançaient de bon matin déjà, pour récolter le bienfaisant nectar et le pain de l'hiver, n'osent plus s'aventurer dehors, craignant d'être surprises par le souffle glacial de la bise.

On pourrait croire qu'un vent mortel, a détruit pour toujours ces milliers d'existences, à moins que, tel dans un cloître, le recueillement ne soit la cause de ce morne silence... Approchons-nous de la bourgade de nos tribus ailées, et arrêtons-nous sur le seuil d'une de ces huttes où, en été, tout est joie et travail fécond !... Heurtons doucement... un court bruissement, qui fait tressaillir d'aise le père des abeilles, répond que ses chères bestioles, volontairement recluses, sont là avec leur mère, se reposant des durs labeurs de l'été ; cherchant dans une douce somnolence à oublier les beaux jours, où elles s'envolaient vers le ciel lumineux à la découverte de calices vierges et parfumés.

Pour celui qui veilla assez tôt à la suffisance des vivres de ses protégées ; pour qui réserva toute sa sollicitude à la bonne aération de ses ruches, la mauvaise saison passera pour lui livrer, au printemps, des colonies rajeunies, fortes et capables de fournir un maximum de satisfaction et de rendement.

L'air à l'intérieur de la ruche doit, par de bons isolants, être rendu aussi tempéré que possible. L'inobservation de ces précautions aurait pour résultat une déperdition de chaleur, qui forcerait la colonie à consommer davantage, d'où :

1. Gaspillage inutile des provisions d'hiver.
2. Si de fréquentes sorties ne peuvent avoir lieu : encombrement néfaste du tube digestif des abeilles... d'où diarrhée.
3. Surproduction d'acide carbonique et de vapeur d'eau, laquelle, en se condensant sur les rayons inoccupés, produit la moisissure.

Si l'air doit être tempéré, il doit encore pouvoir se renouveler facilement, sans produire de courants. Aussi, une sage aération est-elle nécessaire. Le manque de bon air causerait une agitation nuisible, qui aurait tous les inconvénients cités plus haut. En résumé, air à l'intérieur de la ruche, chaud, sec, sain ; quels que soient les moyens employés, tous sont bons, s'ils conduisent à ce résultat.

A la veille d'une nouvelle année, je saisis l'occasion d'attirer votre attention sur divers points de nos organisations apicoles.

Si, pour beaucoup, la récolte fut maigre en 1913, les miels se vendirent facilement et à des prix rémunérateurs. Le contrôle a fonctionné et a sans doute rendu de réels services. Toutefois, il serait désirable que les apiculteurs se soumissent, *sans exception*, à cette bienfaisante institution, *pour lui donner tout le prestige auquel elle a droit*.

D'autre part, le contrôle des miels de première miellée ne devrait pas avoir lieu trop tôt, ni trop tard, ceci pour éviter des courses inutiles au fonctionnaire chargé de recueillir les échantillons et pour permettre au producteur qui s'astreint au contrôle d'être prêt lors de

son passage. Ici, où le tilleul fleurit vers la fin de juin, l'époque la plus favorable serait *la troisième décade de juillet*. En effet, la fleur de tilleul, qui fournit encore du miel clair, donne dans notre région le signal de la fin de la première miellée.

Si donc, celle-ci peut être considérée comme terminée vers le 10 juillet, *une marge de dix à quinze jours est utile, pour laisser au miel extrait le temps de s'épurer, de se mûrir, et pour permettre à l'apiculteur de présenter des produits non seulement réels, mais encore irréprochables*, au point de vue de la propreté. Car, écarter l'écume et les impuretés, qui se produisent à la surface du miel après l'extraction, pour prélever les échantillons, serait loin de répondre au but que le contrôle se propose.

Avant de terminer cette communication, j'aimerais faire part d'une idée qui m'est suggérée par la situation, plutôt précaire, de notre Caisse centrale !

Dans le but de lui créer de nouvelles ressources, je me demande si nous n'arriverions pas à faire des recrues parmi les apiculteurs non affiliés à nos sections, en leur adressant les premiers numéros du *Bulletin* en 1914 ? Pour obtenir les adresses nécessaires, il y aurait lieu d'éditer, dans ce but, *une circulaire qui serait mise à la disposition de tous les comités de sections*, qui, eux, se chargeraient de la faire parvenir *dans toutes les localités de leur giron, et cela à un apiculteur qui serait disposé à donner la liste complète de ses collègues habitant le même endroit*. A l'aide de ces adresses ainsi réunies, on obtiendrait une liste de *tous* les apiculteurs suisses romands. Ce recensement est praticable sans trop de frais et, grâce à lui, le *Bulletin* trouverait, sans doute, de nouveaux abonnés et les sections de nombreux nouveaux membres.

Il est d'ailleurs regrettable que l'abonnement au *Bulletin* ne soit pas *obligatoire*, pour *tous les apiculteurs faisant partie de nos sections*. Les avantages, directs et indirects, donnés par les Sociétés d'apiculture sont assez nombreux pour que celles-ci soient autorisées à déterminer leurs membres à leur fournir un léger appui, moral et financier.

Chacun des premiers numéros du *Bulletin* de 1914 contiendrait, *bien en évidence*, les bienfaits de notre journal professionnel et de notre association :

1. Assurance contre la loque.
2. Assurance contre les accidents à des tiers.
3. Contrôle des miels.
4. Achats, en commun, de sucre et de matériel apicole.
5. Utilisation gratuite de bibliothèques apicoles.
6. Bienfaits que procure le *Bulletin* par sa vulgarisation d'idées utiles à la cause apicole.

7. Meilleure liaison des apiculteurs entre eux, permettant, grâce au contrôle, de régulariser le prix des miels.

8. Visites de ruchers et conférences.

9. Obtention à prix réduits d'ouvrages apicoles. — Agenda de l'apiculteur.

Ces avantages, *bien commentés*, tout en attirant l'attention *de nos sociétaires* et des *non abonnés sur les bienfaits qui résulteraient d'un plus grand esprit d'association*, donneraient une impression salu- taire partout où elle est nécessaire.

Espérant que nos honorables comités voudront bien *mettre la ques- tion à l'ordre du jour*, je termine en les remerciant d'avance et en faisant à tous de bons vœux pour la nouvelle année.

Senarclens, 15 novembre 1913.

L. Linder-Chabanel.

QUELQUES OBSERVATIONS SUR LES CONCOURS DE RUCHERS

Travail présenté à l'assemblée générale de la fédération vaudoise d'apiculture tenue à La Rippe le 27 juillet 1913.

Voici de quelle façon le jury procède en ce qui concerne le mode d'établir ses appréciations ; d'après le règlement des concours toute liberté lui est laissée à ce sujet.

Le maximum des points adopté est de 60, se répartissant ainsi :

Pour les colonies 30 points, soit 5 points par branche, lesquelles sont : 1. Habitations. — 2. Bâtisses. — 3. Couvain. — 4. Provisions. — 5. Force des colonies. 6. Propreté. — Matériel et outillage : 5 points. — Produits (miel et cire) : 10 points. — Annotations : 5 points. — Comptabilité : 5 points. — Ensemble de l'exploitation : 5 points.

Au début des concours, soit dans le canton de Genève en 1911, le jury avait tenu aux produits des dérivés. L'assemblée des délégués à la romande en 1912 a décidé que les dérivés du miel n'entreraient plus en ligne de compte pour fixer le rang de mérite des concurrents ; cependant, à égalité de points, l'apiculteur qui présentera des dérivés sera classé préférablement.

1. *Habitations*. — Le jury tient compte de la bonne construction et de l'état d'entretien.

En général, les ruches sont bien construites ; cependant, nous signalons un petit défaut : on remarque dans quelques exploitations des planchettes d'entrée et des trous de vol de dimensions insuffisantes, ce dernier, surtout, ne peut pas être agrandi à volonté. C'est

un tort. Si dans les ruches à plateaux mobiles on y remédie en soulevant celles-ci sur des cales, il n'en est pas de même pour celles à plateaux fixes et en pavillon. Un trou de vol comprenant environ toute la largeur de la paroi de devant est à recommander. Il peut être rétréci à volonté au moyen d'une lame de zinc ou de fer-blanc avec des glissoires.

2. *Bâtisses*. — Nous exigeons des rayons bien droits, pas trop déformés par les cellules de reines, contenant peu de cellules de mâles et de vieux pollen. Sur ce point, nous constatons qu'il y a des apiculteurs méticuleux, mais d'autres conservent de ces vieux rayons contenant surtout du vieux pollen en excès, lequel occupe une place précieuse et trompe dans l'appréciation des provisions.

D'où proviennent ces accumulations de pollen ? C'est d'abord une reine inférieure qui ne pond pas assez d'œufs pour que le nourrissage des larves qui sortent de ces œufs consomme tout le pollen rapporté par les butineuses. En d'autres termes, les vieilles abeilles butineuses sont trop nombreuses pour la capacité de ponte de la reine. Le remède en pareil cas est de changer la reine par une plus jeune et plus prolifique. Une autre cause de la trop grande abondance de pollen provient aussi de ce que la colonie a été orpheline pendant un certain temps. Ces accumulations de pollen se produisent aussi plus ou moins suivant les saisons, même dans les ruches qui n'ont pas cessé d'avoir une reine à leur tête. Les abeilles en font des amas inutiles qu'elles augmentent chaque année. On peut, croyons-nous, empêcher dans une certaine mesure les accumulations excessives de pollen en déplaçant le moins possible les rayons à pollen de leur position normale qui est aux deux extrémités du nid à couvain, mais c'est plus facile à dire qu'à faire, me direz-vous. On conseille aussi de donner à nettoyer aux ruches fortes ou aux essaims les rayons remplis de pollen, cela ne nous a guère réussi, le plus souvent l'on retrouve le pollen tel quel. On peut trancher les cellules jusqu'à la paroi mitoyenne, mais c'est une besogne assez longue. Au prix où sont les feuilles gaufrées, nous avons pris le parti de fondre les rayons, ce qui équivaut à une perte de 20 centimes par cadre, coût approximatif du gaufrage d'une feuille.

3. *Couvain*. — Nous le jugeons d'après la quantité, la compacité et l'état de santé.

L'époque des visites, la contrée (peu ou très mellifère), les circonstances atmosphériques, etc., sont autant de facteurs qui influent généralement sur la quantité de couvain qui peut se trouver dans une ruche. Le jury, naturellement, en tient compte. Dans ces circonstances, le concurrent n'est pas fautif. Il n'en est pas de même si la faible quantité de couvain provient de la déféctuosité de la reine.

4. *Provisions.* — Le jury tient compte de leur quantité en pollen, miel ou sirop et de leur bonne disposition dans la ruche.

Les concurrents connaissant l'époque du passage du jury pourront tenir le raisonnement suivant : « Nous allons nourrir nos « bestioles » à bouche-que-veux-tu et le jury sera bien forcé de nous accorder la note 5, ou bien il n'y connaît rien du tout. Qu'ils se détrompent. Trop de provisions n'assurent pas toujours un bon hivernage ; les abeilles hivernant sur les cellules vides sont obligées de former leur groupe au bas des rayons et se trouvent ainsi dans une température froide ; si l'hiver est précoce et rigoureux, les abeilles en souffriront d'autant plus. Donc, le jury admet des provisions en suffisance et non en excès.

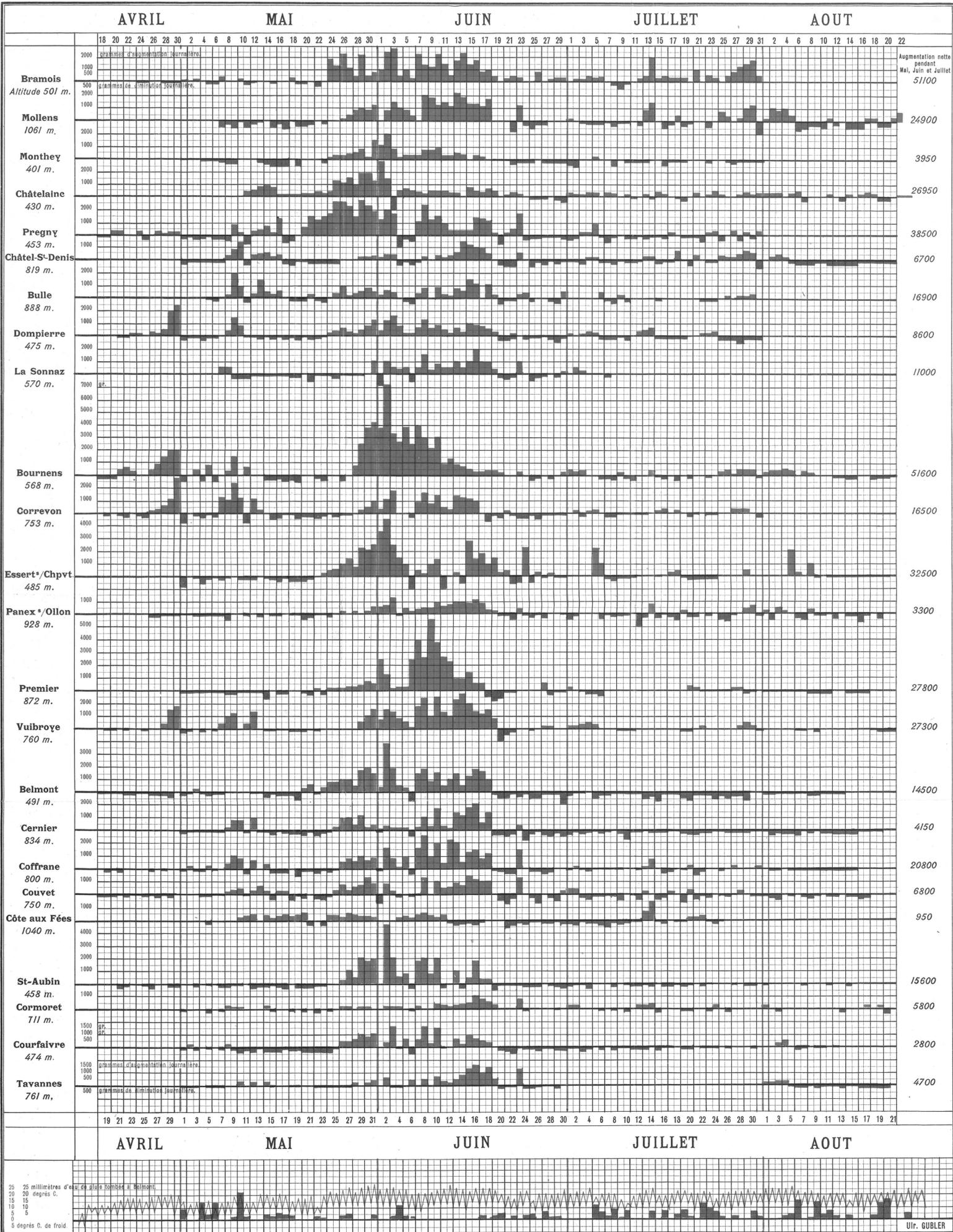
La bonne disposition des provisions a aussi son importance. Chacun des rayons sur lesquels se tient le groupe en automne doit contenir au-dessus ou en arrière du groupe, selon la forme des cadres, fin des grands froids. Si le gros des provisions se trouve surtout dans des vivres suffisants pour nourrir les abeilles qu'il porte jusqu'à la les rayons des extrémités, il se présentera le cas où les abeilles ne pourront pas se transporter vers ces provisions, faute d'une journée chaude qui leur permette de le faire. Nous voyons fréquemment des colonies mortes dans ces conditions.

5. *Force des colonies.* — Prétendre que les colonies ne sont jamais trop fortes, c'est une erreur. Quand il faut les nourrir et que le sucre est cher, ah ! que les colonies faibles font plaisir. N'empêche que le jury n'accorde la note 5 que pour celles de première force.

Cela nous amène à dire qu'on a un peu l'habitude, pendant l'été, d'abandonner les colonies à elles-mêmes sous prétexte qu'il fait chaud et qu'il y a du nectar dans les fleurs. C'est un tort. Les ruches faibles se soignent en juillet et août exactement comme au printemps. Un nourrissage prudent en vue d'éviter le pillage, et un renforcement judicieux, voilà qui fera merveille. Si, pour une raison quelconque, la reine est défectueuse, n'hésitons pas à la changer. En ce moment, elles ne sont pas chères. La reine est l'âme de la colonie ne l'oublions pas. Voulez-vous savoir les ruches qui vous donneront le plus de récolte l'an prochain ? Vous n'avez qu'à regarder vos ruches fortes au mois d'août. Mais les ruches fortes du mois d'août sont des ruches bien soignées en juillet. Ces conseils sont utiles, ils tendent à préparer de loin un bon hivernage, dont dépend la récolte future ; si l'on s'y prend tardivement pour les suivre, ils n'auront plus la même efficacité. L'apiculteur ne doit pas penser seulement au lendemain, mais aussi à la saison prochaine. On est en retard, quand on ne calcule pas six semaines à l'avance.

6. *Propreté.* — Pas n'est besoin de dire que des plateaux malpro-

RÉSULTAT DU TRAVAIL DE NOS RUCHES SUR BALANCE — 1913



pres, des toiles d'araignées, de l'herbe haute autour des ruches, etc., feront toujours mauvaise impression sur le jury.

7. *Matériel et outillage.* — La bonne construction, l'état d'entretien, l'utilité et l'usage pratique, puis la propreté entrent ici en ligne de compte.

Le jury exige :

1. Que l'extracteur puisse se poser solidement partout ; il faut qu'il ait trois pieds et non quatre ;

2. Que le trou d'écoulement soit très gros, afin que le miel s'écoule facilement, quelle que soit sa densité ;

3. Que le fond soit conique et incliné vers l'issue ;

4. Que le treillis de la cage soit bien tendu ou puisse se tendre à volonté, ce qui est impossible quand les montants sont reliés entre eux par des tringles vissées ;

5. Qu'il n'entre aucune pièce de laiton, vu qu'il se forme du vert-de-gris sur ce métal au contact du miel.

Je serai bref sur les nourrisseurs, crainte de m'attirer une sévère critique. Ils sont légion. On peut presque dire que chacun a son système. Dites à un apiculteur que son système n'est pas pratique, mais sauvez-vous bien vite avant d'attendre la réponse. Ici le jury n'a pas de préférence pour tel système ou tel autre, sauf en ce qui concerne la contenance. Une forte colonie enlève facilement 3 kg. de sirop en une nuit, c'est donc ce chiffre-là qui fixe la contenance minimum d'un nourrisseur ; au-dessous de 2 kg., ce n'est plus qu'un joujou.

C'est dans une année comme l'an passé, où l'on devait distribuer 15 kg. par colonie, que les nourrisseurs qui contiennent 300 ou 500 grammes de sirop paraissent dérisoires.

Il y a peut-être ici des fabricants et je ne voudrais pas leur faire de la peine, mais il faut bien qu'ils comprennent que le possesseur de 60 ruches, qui doit distribuer, par conséquent, 900 kg. de sirop, ne peut cependant pas donner cela par 500 grammes. Il faut considérer avant tout le résultat pratique, qui est de nourrir rapidement sans noyer d'abeilles et avec un minimum de manutention.

Parmi les instruments, celui qui fait ordinairement défaut, et qu'il serait important cependant de posséder, c'est l'extracteur solaire. On ne reconnaît pas assez l'utilité de cet appareil, qui devrait être considéré comme un des plus précieux de notre outillage. En effet, la cire obtenue est la plus belle de toutes. On ne risque pas de la brûler. On l'obtient sans frais de combustible. Le travail de l'extraction est réduit à peu de chose. La surveillance à exercer est insignifiante. Ce qu'on reproche à l'extracteur solaire, c'est de ne pas extraire toute la cire des vieux rayons. Quand il s'agit des opercules, cela va tout

seul, le déchet est insignifiant, mais dans les vieux rayons les cocons absorbent la cire et ne la restituent que sous une forte pression, ou du moins dans l'eau bouillante. Mais quoi de plus simple que de conserver les déchets pour les passer dans la chaudière lorsqu'il en vaut la peine.

Autre chose est pourtant de faire bouillir et presser toute la masse de cire ou de faire l'opération pour les déchets seulement, et l'on peut bien dire, sans crainte de se tromper, que le progrès réalisé au moyen de l'extracteur dans le traitement du miel, le solaire l'a réalisé en ce qui concerne la cire. La presse ou la chaudière ont leur utilité et l'extracteur solaire a la sienne. Mais, encore une fois, on lui refuse cette utilité, si bien qu'il est, de tous nos ustensiles, le moins répandu. Un instrument de ce genre paie son prix initial en quelques saisons par l'économie des débris qui se perdent dans un rucher, sans compter qu'il empêche la reproduction et la propagation d'un grand nombre de teignes qui se nourrissent de débris négligés et dont on ne sait que faire.

On rencontre par-ci par-là dans l'outillage des objets qui n'ont aucune utilité ou valeur pratique. Le jury n'en tient pas compte, à ses yeux, c'est de la pure fantaisie. Les débutants surtout qui n'ont pas l'expérience se fient aux belles paroles ou à la réclame pompeuse et alléchante des marchands et font emplette d'outils inutiles qui ne sont qu'un embarras.

8. *Miels.* — Comment les juger ? Par leur couleur et leur goût, me direz-vous peut-être. Le jury ne le croit pas. Quel mérite a l'apiculteur que le miel qu'il récolte ait telle couleur ? Récompenser par une médaille d'argent, l'apiculteur qui a le privilège d'habiter une contrée où fleurit l'esparcette, et n'accorder qu'une médaille de bronze à celui moins favorisé dont les abeilles vont butiner sur le blé noir serait, nous semble-t-il, injuste. Quel mérite aussi a l'apiculteur que son miel ait tel goût. Est-ce peut-être un mérite de l'apiculteur si par hasard son miel convient au palais de MM. des jurés ? Supposez que les jurés changent et voilà tous les miels déclassés. Donc les miels les plus noirs ont aussi bien la faveur du jury que les miels les plus blancs. Dans ses appréciations, et cela lui paraît juste, le jury ne tient compte que de la pureté, densité et propreté. Celui qui nous présentera du miel non seulement de l'année mais aussi des années précédentes, le tout sous un aspect attrayant obtiendra toujours, et c'est juste, une note plus élevée. Un bocal tant petit soit-il est suffisant.

Il y en a qui s'imaginent que leur miel doit être propre parce qu'ils ont placé le tamis sous le robinet de l'extracteur. Grave erreur. Le tamis n'a son utilité que pour retenir le gros des impuretés.

Le miel, pour être parfaitement épuré, doit avoir séjourné quel-

ques jours dans un maturateur ou autre récipient. Pour ceux qui ne peuvent faire cette dépense, l'extracteur, après avoir enlevé la cage, remplira très bien le but. Un conseil cependant. Il sera toujours prudent, si l'extracteur est à fond plat et non conique et que vous y mettiez plus de cent kilos de miel, que le fond soit supporté au risque de devoir ramasser votre miel par terre.

9. *Cire.* — Elle est appréciée par sa pureté et sa beauté.

C'est le produit qui laisse le plus à désirer ; sans doute, il y a quelques beaux lots provenant de l'extracteur solaire, mais à côté nous trouvons des briques d'une couleur indéfinissable qui font tache et qui ne devraient pas figurer dans un concours. Quand vous fondez vos rayons, vous y mettez trop d'ardeur, trop de feu ; un peu plus de patience, ou plutôt abandonnez ce travail au bon soleil, il le fera bien mieux que vous.

10. *Annotations.* — De quelle manière les tenir ? Autant d'apiculteurs autant de méthodes. Quelle est la meilleure ? Le jury serait bien embarrassé de vous le dire. Chacun vante la sienne. Là, pas de préférence pour le jury. L'essentiel, c'est que les notes soient bien tenues, régulièrement, à chaque visite. Le possesseur de 50 ruches qui nous dira qu'il peut se dispenser des annotations a une mémoire que nous lui envions. Il y a tant de choses à noter. Si nous prenons les conditions relatives à la reine, nous aurons principalement : De quelle race ? Quel est son âge ? Est-elle bourdonneuse ? Manque-t-elle ? Dans ce dernier cas, qui tient sa place ? Une vierge ou des ouvrières pondueuses ? Combien y a-t-il de cadres de couvain ? Les abeilles occupent combien de cadres ? Combien doit-on en ajouter ou en enlever ? Nous pouvons avoir à donner à une colonie de la nourriture ou lui en prendre et la nourriture donnée peut être du miel ou du sirop, etc. On est heureux de consulter ces notes à chaque instant. Cela épargne du temps. Le temps c'est de l'argent.

Les uns font leurs annotations sur un carnet pour chaque ruche ; d'autres sur un cahier ou une ou plusieurs pages sont réservées à chaque numéro. Un troisième se contente de noter sur ses ruches et si ce sont des ruches en plein air, il sera tout étonné, à la visite suivante, même avec ses lunettes de n'y plus rien voir. Cette dernière méthode n'est pas à recommander, pour la raison qu'il nous arrive fréquemment de devoir consulter des notes prises plusieurs années auparavant. Donc l'apiculteur qui fera les frais minimes d'un cahier ou de carnets de dix centimes sera toujours préféré par le jury.

11. *Comptabilité.* — L'importance d'une bonne comptabilité n'est pas reconnue par chacun. C'est malheureusement, à notre humble avis, la branche la plus négligée des exploitations ; et cependant la comptabilité est le seul moyen pour l'apiculteur de connaître d'une

façon sûre la marche de son exploitation. La comptabilité devient de plus en plus nécessaire à mesure que la vie renchérit et que les dépenses augmentent.

Généralement, les comptabilités présentées ne sont qu'un simple contrôle des recettes et dépenses. Cela ne suffit pas pour se rendre compte des opérations qui se font dans un rucher tant petit soit-il. Nous pensons, cependant, qu'une tenue de livres, comprenant un journal, un inventaire, un livre de caisse et un relevé de ce dernier, formant avec l'inventaire le bilan, n'a rien pour effaroucher les apiculteurs. Pour qu'une exploitation soit signalée comme un bon exemple, il faut pourtant savoir si le capital engagé rapporte à l'exploitation l'intérêt que l'on peut espérer en apiculture.

12. *Ensemble de l'exploitation.* — L'arrangement général, la propreté et l'ordre sont ici à considérer, comme aussi si l'apiculteur élève lui-même ses reines, s'il fabrique ses feuilles gaufrées, s'il possède une ruche sur bascule en ayant soin de noter les pesées journalières, les observations météorologiques et la flore.

L'installation des ruches en plein air n'est pas toujours pratique et de bon goût. Il y a encore des apiculteurs qui les placent presque à niveau du sol ; cela a un grave inconvénient. En hiver l'humidité du terrain provoque la moisissure des rayons et dans la bonne saison retarde la sortie matinale. Ensuite les manipulations deviennent par cela même très pénibles ; il faut avoir le corps courbé, se mettre à genoux ou même se coucher, ce qui n'est pas normal. Les ruches devraient être à 30 cm. du sol au minimum, et pour celles placées sur un terrain en pente, la partie de la ruche la plus près du sol devrait être également à la hauteur indiquée.

Si on nous fait l'objection que cette situation près du sol favorise le vol des abeilles au moment de la récolte, nous la réfutons de suite en donnant comme exemple les abeilles logées dans le creux d'un arbre et en rappelant la constatation faite plusieurs fois que les colonies des rangées supérieures d'un pavillon donnent beaucoup plus de miel que celles des rangées inférieures.

Aclens, 24 juillet 1913.

Aug. Chapuisat.

L'ABEILLE ITALIENNE

M. Auberson, dans le n° 9 du *Bulletin*, prétend que l'abeille italienne n'est pas de race pure. Il me semble que pour affirmer ce fait il faudrait pouvoir prouver l'apport d'une race étrangère ; or, quand on parle de quelques siècles en arrière, il me semble également que la chose est bien difficile. Du reste, s'il s'agit de traiter des races, je crois que depuis la création toutes les races d'animaux ont subi des

changements suivant les lieux où elles ont vécu. Je ne pense pas que l'on puisse soutenir qu'une race quelconque ait conservé le caractère exact de son origine. Il en résulterait donc que chaque race existant aujourd'hui aurait acquis son caractère particulier suivant le milieu où elle s'est trouvée. Pour moi, une race est parfaitement pure lorsqu'on ne trouve plus chez elle aucun cas d'atavisme, or qu'on me montre un de ces cas dans la race d'abeilles italiennes et j'accepterai qu'elle n'est pas encore pure ; tant qu'on ne m'aura pas montré ce fait, je la considérerai comme telle.

Maintenant, parlons un peu de ses qualités. M. Auberson nie qu'elle ait la langue plus longue que notre race commune. Qu'il veuille bien parcourir les anciens *Bulletins* de la Société, il y trouvera une expérience faite au moyen d'un instrument appelé glossomètre qui prouve que l'abeille italienne peut aller plus profond que la nôtre. Puis, dans un rucher où il y a les deux races, vous trouverez des italiennes dans toutes les ruches, mais des noires chez les italiennes vous n'en trouverez pas ; qu'est-ce que cela prouve si ce n'est pas un caractère plus énergique et plus apte à se défendre ? Et un troisième point qui n'est pas à dédaigner, lorsque par un printemps tardif les colonies sont en retard, les italiennes en peu de temps se fortifient et arrivent à temps pour la récolte. Les noires sont beaucoup plus lentes à la ponte. Et enfin que vois-je dans mes tournées d'inspection ? Partout où il se trouve des italiennes (presque toujours des croisées) on me dit : « elles sont méchantes, mais au moins elles rapportent ». Quant à la loque elles n'en sont pas exemptes, mais elles y résistent mieux.

M. Auberson dit encore qu'il n'a jamais vu que les italiennes rapportent davantage que les croisées communes. Pourquoi donc ce mot croisées ? Cela ne prouve-t-il pas qu'il est obligé d'admettre qu'un croisement italien avec la noire donne à cette dernière des qualités qu'elle n'a pas, et pourrait-elle donner à une autre race des qualités supérieures si elle ne les possède pas elle-même ? Quant à prétendre posséder chez nous un rucher de race pure, je le nie absolument, au moins pour plus d'une année. Quand même il n'y aurait pas d'autres ruchers à 10 kilomètres à la ronde, vous trouverez des abeilles partout pendant la belle saison. Il serait donc téméraire de prétendre vendre des reines de race pure, quand on exploite dans un pays où l'on trouve des communes, des italiennes, des carnioliennes, des caucasiennes et des chypriotes. Ceci peut inviter nos confédérés allemands à réfléchir sur leur rucher modèle. Avec beaucoup de connaissance et d'attention, on peut parvenir au premier printemps à obtenir des fécondations de race pure, mais une fois l'époque d'essaimage arrivée, adieu garantie. Et si le fait est exact, comme on me

l'affirme, je trouve bien hasardé de faire payer 6 francs la fécondation d'une reine dans ce rucher.

Comme conclusion, la race ne fait pas tout, c'est l'homme qui dirige le rucher qui joue le rôle le plus important ; il n'a pas besoin d'avoir la langue plus longue que ses confrères. Pourvu qu'il ne soit pas trop parcimonieux et qu'il fasse tout le nécessaire en temps opportun, qu'il ait des noires ou des jaunes il parviendra bien à remplir ses bidons.

Louis-S. Fusay.

L'ITALIENNE EST-ELLE UNE RACE PURE ?

C'est la question que j'avais posée dans le n° 5 du *Bulletin*.

Seul, M. C.-P. Dadant a répondu à mon appel et il a traité le sujet avec sa maîtrise habituelle ; je l'en remercie sincèrement.

D'où vient ce peu d'empressement à discuter ce sujet ? est-ce indifférence, ou bien le sujet est-il trop épineux ? probablement les deux.

Sans y attacher une importance exceptionnelle, comme dit M. Mona, je crois quand même que la question est intéressante, surtout pour nous autres Romands que cette question de race sépare de nos confédérés.

Dans le n° 5 j'ai donné les raisons de l'importance de cette question, je n'y reviendrai pas.

Dans le n° 9 j'ai répondu hâtivement à cinq questions posées par un abonné du Canada.

Notre cher président m'avait demandé de répondre à une de ces questions ; étant très occupé à ce moment-là, j'ai trouvé plus simple de répondre à toutes, mais brièvement.

M. Mona trouve que j'ai répondu trop catégoriquement, sans dire les raisons qui ont transformé mes doutes primitifs en certitudes.

Je reconnais volontiers que j'ai prêté le flanc à la critique et j'ai pu méditer la vérité de cet adage : « Ce que l'on fait à la hâte, on s'en repent à loisir. »

Cependant mon opinion n'a pas varié et je suis heureux que M. Mona me fournisse l'occasion de m'expliquer, sans cela il est fort probable que j'aurais laissé dormir ce sujet.

Ma conviction est donc que l'italienne n'est pas une race pure. Pourquoi ?

Parce que, à mon point de vue, une race pure doit avoir des types pareils, au moins comme couleur si ce n'est comme qualité.

J'ai eu l'occasion, au cours d'un voyage en Algérie, d'étudier la race de Kabylie dite punique ; tous les types en sont pareils, de même les quelques reines de Chypre que j'ai eu l'occasion de voir.

Est-ce le cas pour l'abeille italienne ?

Depuis que je reçois des reines, soit d'Italie, soit du Tessin, j'en ai vu de bien des couleurs : jaune clair, orange, jaune et noir.

Pourquoi ce noir ?

D'où vient tant de différence ? est-ce la caractéristique d'une race pure, pure ?

M. Mona ne croit pas à la possibilité d'un croisement lors de la grande époque romaine et il ajoute que, même en admettant le fait, cette importation de noires n'aurait pas suffi à changer la race. Possible après tout, bien qu'on puisse assurer que le noir déteint plus facilement que le jaune. Mais, dans ces cinquante dernières années, M. Mona peut-il me certifier qu'il n'est entré aucune reine noire au sud des Alpes ?

Non pas, tel Bider, en un magnifique vol au-dessus des neiges éternelles, mais en empruntant simplement une caisse à essaim ou une cage Benton, les diligences et les tunnels qui traversent les Alpes.

D'ailleurs, un fait demeure, c'est la grande différence entre les abeilles italiennes, et c'est surtout cette différence de couleur qui me fait croire que ce n'est pas une race pure dans le vrai sens du mot.

M. Mona me dit aussi que les apiculteurs impartiaux du monde entier entourent l'abeille italienne de leur sympathie.

Pour qui sait lire entre les lignes, cela veut dire que je suis partial dans la question.

Pourquoi le serais-je ? Je ne prône aucune race d'abeilles, ne fais pas d'élevage pour la vente ; en ma vie je n'ai vendu qu'une seule colonie d'abeilles et encore c'était pour faire plaisir à un ami.

D'autre part, j'aime beaucoup les italiennes, elles sont majorité dans mes ruchers, j'ai même un petit apier d'une dizaine de colonies que j'ai éloigné des autres dans le but de garder la race aussi pure qu'elle m'est parvenue d'Italie et du Tessin.

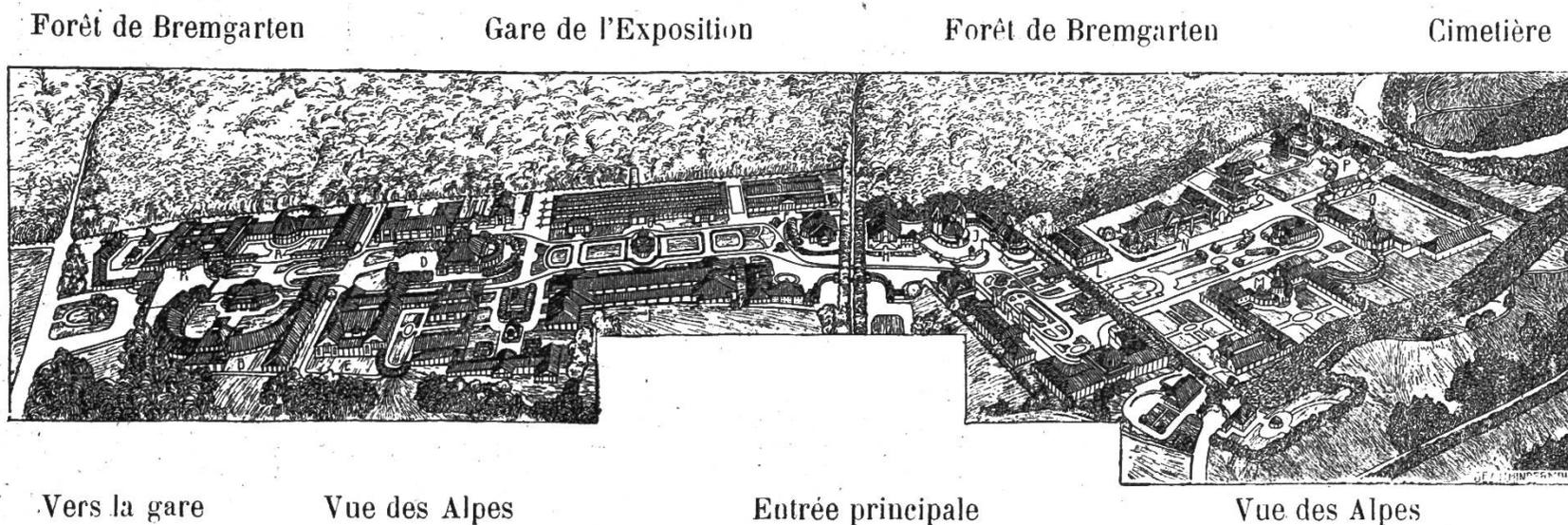
Mais doit-on, parce qu'on aime un enfant, fermer les yeux sur ses défauts et ne pas voir les qualités des enfants des autres ? je ne crois pas.

M. Mona compare l'abeille italienne à une belle femme qui, dit-il, n'a pas besoin d'avocat. A moins d'être un ours, on ne peut qu'approuver ; mais, parce qu'on aime et admire une belle personne, doit-on s'empêcher de la comparer à d'autres beautés, charmantes aussi, qui, en l'occurrence, s'appellent noires, croisées, carnioliennes ou caucasiennes ?

C. Auberson.

Exposition nationale suisse à Berne (15 mai au 15 octobre 1914.)

Plan à l'échelle 1 : 9000



L É G E N D E

- | | | | | |
|-----------------|---------------|-------------------------|------------------|------------------------|
| . Architecture. | D. Militaire. | G. Halle aux machines. | K. Horticulture. | N. Machines agricoles. |
| Tissus. | E. Bureaux. | H. Salle des fêtes. | L. Beaux arts. | O. Sport et jeux. |
| C. Graphique. | F. Transport. | J. Industrie hôtelière, | M. Agriculture. | P. Heimatschutz. |

CHRONIQUE GÉNÉRALE

Assemblée générale de la Société suisse des Amis des abeilles, à Coire.

Nous avons déjà dit que les apiculteurs de la Suisse allemande se sont réunis à Coire les 7 et 8 septembre dernier, sous la présidence de M. le Dr Kramer. Le premier jour a eu lieu l'assemblée générale. Après le discours d'ouverture du président, le secrétaire, M. Freymuth, a présenté le rapport annuel du comité. Nous en extrayons les renseignements suivants :

Malgré les deux années déplorables que l'apiculture vient de traverser, la Société suisse des amis des abeilles continue à prospérer. Elle compte maintenant 9543 membres, soit 593 de plus qu'en 1912. Le nombre des sections est toujours de 116. Le nombre des abonnés à la *Schweizerische Bienen-Zeitung* a passé de 8850 à 9075, en augmentation de 225.

La Société a 36 stations d'observations comptant ensemble 54 colonies (35 et 48 en 1912). La Rassenzucht continue à être la préoccupation la plus importante du comité. La conférence des éleveurs de reines qui a lieu chaque année au Rosenberg, près de Zoug, a réuni 100 délégués des sections auxquels s'étaient joints un certain nombre d'étrangers. La Société a fait donner 25 cours d'élevage ; elle possède 45 stations de fécondation et les associations spéciales pour l'élevage des reines sont au nombre de onze. Contrariée par le mauvais temps, la production de reines a cependant été moindre qu'en 1912.

121,702 colonies ont été assurées contre la loque ; le résultat définitif de l'exercice n'est pas encore connu, mais l'institution est dans une situation satisfaisante. Depuis sa fondation en 1908 au 31 décembre 1912, elle a payé 20,097 fr. 70 d'indemnités, et il lui restait au 1^{er} janvier de cette année un solde actif de 1,800 francs. La contribution de 5 centimes par colonie est donc suffisante de l'autre côté de l'Aar.

Le rapport constate que l'état des colonies a beaucoup laissé à désirer. Elles ne se sont pas développées normalement ; de plus, les abeilles sont mortes prématurément, laissant les ruches affaiblies outre mesure pour le moment de la récolte. Les causes de cet état fâcheux sont encore énigmatiques, malgré les recherches de l'Institut bactériologique du Liebefeld.

Il n'a été présenté au contrôle que 21,896 kg. de miel contre 140,571 kg. en 1912 et 721,057 kg. en 1911. Ce miel provenait de 7185 colonies, soit une moyenne de 2,8 kg. par colonie. Il faut remonter loin en arrière pour trouver une année aussi mauvaise.

Ces conditions défavorables n'ont pas eu d'influence sur les finances de la Société. Celle-ci possédait 41,480 fr. 82 au 31 décembre 1912. Le fonds de secours s'élevait à la même date à 7,055 fr. 91. Ce fonds est destiné à indemniser les membres dont les colonies sont détruites par des forces naturelles, inondations, avalanches, etc.

Après l'adoption de ce rapport, l'assemblée a entendu la lecture d'un premier travail intitulé : *L'Apiculture dans les cantons montagneux*. L'auteur, M. Göldi, montre que les cantons des Alpes, et tout particulièrement les Grisons, sont loin d'avoir autant d'abeilles que leurs ressources mellifères le permettraient. Ensuite M. Jüstrich étudie le *développement anormal des colonies au printemps dernier*, dont il trouve les causes principales dans le mauvais état des populations mises en hivernage en automne 1912 et la température déplorable du printemps 1913.

Dans un troisième rapport, M. Bösch cherche à prouver que les vieux rayons empêchent dans une certaine mesure la ponte de la reine et qu'ils favorisent la propagation des maladies. Il faudrait renouveler les bâtisses tous les cinq ou six ans. Beaucoup d'apiculteurs, qui emploient des rayons de vingt ans et plus, trouveront peut-être excessives les idées de M. Bösch. Enfin M. Nutt, de la principauté de Lichtenstein, parle de ses vingt ans de pratique en apiculture.

Avant de lever la séance, le président remet un souvenir à M. Göldi, qui fait partie du comité depuis vingt-cinq ans et qui n'a jamais ménagé ni son temps ni sa peine pour l'avancement de l'apiculture. L'assemblée fait une ovation à M. Göldi.

Le lendemain avait lieu l'assemblée des délégués des sections qui, à part l'expédition des affaires intérieures de la Société, a accordé au comité les crédits nécessaires pour la participation des amis des abeilles à l'Exposition nationale de Berne. Après un banquet et une visite à l'Exposition cantonale des Grisons, les participants se sont séparés en se donnant rendez-vous à Berne l'année prochaine.

Un jubilé.

La Société des apiculteurs thurgoviens a fêté dernièrement le cinquantième de sa fondation. C'est le 9 août 1863, en effet, que se groupèrent les apiculteurs des bords de la Thour et du lac de Constance. Depuis ce moment, la Société n'a cessé de prospérer et elle forme aujourd'hui une des plus importantes sections de la Société des amis des abeilles.

Dans le grand duché de Bade.

La Société badoise d'apiculture comptait au 1^{er} octobre de cette année 12,710 membres. Le pays possédait, à la fin de 1912, 131,062 ruches, soit 20,000 de plus environ qu'en 1907. Les progrès de l'api-

culture chez nos voisins d'outre-Rhin sont encore plus sensibles si l'on examine le nombre des ruches fixes : malgré l'augmentation totale, ces dernières ont diminué considérablement ; on en comptait encore 12,347 en 1907 et 7,487 seulement à la fin de 1912.

NOUVELLES DES RUCHERS

M. Brasey, Châbles, 16 novembre 1913. — Après avoir lu le *Bulletin* et avoir constaté le petit rendement de la plus grande partie des ruchers, je me suis décidé, quoique un peu tard, à vous communiquer le rendement du mien. J'ai commencé la campagne avec 9 ruches dont 4 de 11 cadres et 2 ruchettes de 7 cadres Dadant-Blatt, ainsi que 3 ruches en paille.

Au printemps elles étaient toutes fortes en population et en provision ; elles m'ont donné 7 essaims et 100 kg. de miel tout dans les hausses. Le premier essaim que nous avons ramassé au mois d'avril m'a encore donné un rendement de 8 kg. dans la hausse ; comme débutant, je suis très satisfait de la présente année.

AVIS

L'agenda apicole de 1914 va paraître prochainement et nous le recommandons chaudement à tous nos abonnés. Voir la carte de souscription ci-jointe. *La Rédaction.*

Un simple coup d'
sur le
Catalogue général de
l'Établissement d'apiculture
MONT-JOVET
d'ALBERTVILLE (Savoie)



suffira pour vous convaincre de la **supériorité** incontestable et incontestée de son **matériel**, de son **outillage** perfectionné et des **reines** de ses élevages sélectionnés des races Italienne, Noire, Caucasienne et croisements divers.

Dépôt à Genève :

2, rue de la Halle (téléphone 44-41).

Demandez-nous le catalogue général pour 1913, ainsi que le tarif spécial pour la Suisse.